

# 2024

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



# 4

## ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

- 4 Par Christian Dupessey, Président de la MOT
- 5 Par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT
- 6 Présentation de la MOT
- 7 Le projet associatif et les offres de services

# 8

## VIE DE L'ASSOCIATION

- 8 Les instances
- 9 Les membres de la MOT
- 10 La carte du réseau

# 11

## TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

- 11 Le Borders Forum et le Cross-border deal
- 12 L'expérimentation « bassins de vie transfrontaliers »

# 13

## AXE I - DONNER UN CADRE ET UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE À L'ACTION TRANSFRONTALIERE

- 14 Etre le porte-voix des territoires transfrontaliers aux niveaux national et européen
- 19 Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques
- 23 Poursuivre et développer nos réseaux nationaux et européens

# 25

## AXE II - METTRE EN RÉSEAU ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS TRANSFRONTALIERS

- 26 Favoriser la mise en réseau et le débat transfrontalier
- 28 Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières
- 30 Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers

# 35

## AXE III - FABRIQUER ET CONCRÉTISER DES PROJETS TRANSFRONTALIERS

- 36 Accompagner les stratégies et la structuration des outils de gouvernance transfrontalière
- 39 Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière
- 40 Appuyer les actions et investissements transfrontaliers
- 42 Soutenir la mise en œuvre des Programmes territorialisés dans les territoires transfrontaliers
- 43 L'équipe technique



Assemblée générale à Dunkerque, les 17 et 18 septembre 2024

© MOT



## Christian Dupessey

Président de la MOT,  
Maire d'Annemasse,  
Président du Pôle  
métropolitain du  
Genevois français

« Il faut découpler la force politique pour soutenir une Europe de la coopération et de la cohésion par-delà les frontières. Le développement d'une citoyenneté transfrontalière reste l'objectif premier. »

« Les frontières sont revenues, dans la vie quotidienne et dans le débat public. Ce retour est délétère quand il est synonyme de rejet de l'autre, habitant du pays voisin ou migrant. Il doit induire une refondation de nos conceptions. La MOT a proposé, lors du Borders Forum fin 2024, d'oser un « Cross-border Deal » à l'horizon 2050. Nos bassins de vie dépassent les frontières, qui cloisonnent trop souvent l'action locale et nationale.

Face à la fragilisation de la libre circulation, osons reconnaître la spécificité de la vie quotidienne dans les bassins de vie transfrontaliers, et garantir une mobilité transfrontalière durable à leurs habitants, pour travailler, consommer ou simplement échanger avec leurs voisins.

Pour assurer un accès transfrontalier équitable au logement ou aux services publics, osons parler d'expérimentation et d'adaptation des politiques publiques. Osons faire de nos territoires des laboratoires de cohésion sociale et territoriale, de culture, d'appartenance, de citoyenneté transfrontalière, au cœur de la citoyenneté européenne.

Osons parler de co-développement et de solidarité transfrontalière ; osons imaginer un partage équitable des ressources et des charges, une planification conjointe, au service de la transition économique, sociale et écologique, au-delà de cadres nationaux divergents.

Ne nous laissons pas enfermer dans des logiques de concurrence ou d'indifférence. Osons porter des visions et des projets communs afin de faire du transfrontalier un atout pour l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires.

Mobilisons tout à la fois les acteurs publics aux différents niveaux, depuis les bassins de vie transfrontaliers jusqu'à l'Europe, les forces vives de la société civile, entreprises, associations, et surtout les citoyens !

Au sein de nos bassins de vie, introduisons un réflexe transfrontalier dans la participation citoyenne, co-construisons la, via des institutions, des processus. Dépassons le télescopage des cultures, des récits nationaux sur chaque frontière. Pour faire face aux défis de ce temps, allons vers une éducation commune à l'histoire et à la culture partagées, dans chaque bassin de vie, et en Europe ! »

## Introduction

### Jean Peyrony, Directeur général de la MOT

« En 2024, la MOT a adopté son projet associatif, précisant ses objectifs et ses moyens d'action pour les dix ans à venir, au service des bassins de vie transfrontaliers, toujours plus aux côtés de ses membres territoriaux comme de ses partenaires nationaux et européens. Le projet associatif a permis de redéfinir, à partir de 2025, les services aux membres, sous forme d'une offre socle et modulable. Depuis l'élection de son nouveau Bureau en septembre, les Vice-Présidents suivent désormais une thématique spécifique. En 2024, la MOT a poursuivi la mise en œuvre de son programme de travail selon ses 3 axes.

L'Axe I vise à « Donner un cadre et une stratégie d'ensemble à la coopération transfrontalière ».

Pour faire de nos bassins de vie transfrontaliers des territoires d'expérimentation de nouvelles politiques publiques, locales, nationales ou européennes, il faut construire une gouvernance multi-niveaux résiliente des frontières. Les traités bilatéraux comme celui d'Aix-la-Chapelle ou du Quirinal complètent les outils locaux, par une coordination des régions et des États, sous le contrôle des entités transfrontalières et des parlementaires. Ces traités, et les commissions existant sur d'autres frontières, préfigurent le dispositif promu par le règlement européen BRIDGEforEU. Adopté en mai 2025, après 10 ans d'un combat où la MOT a toujours été aux avant-postes, il vise la résolution des obstacles transfrontaliers, en proposant le développement d'un réseau de points de coordination transfrontaliers, sur chaque frontière, au niveau national et européen.

Porte-voix des territoires transfrontaliers, la MOT a apporté son appui, tant aux services déconcentrés qu'à Paris, au MEAE (DCTCIV, ambassadeur en charge des coopérations transfrontalières), à la DGCL, aux autres ministères, à

l'ANCT et à la Banque des Territoires. Elle a accompagné la mission flash sur les problématiques transfrontalières pour l'Assemblée nationale.

La MOT a appuyé les coopérations bilatérales aux différentes frontières, notamment franco-allemande (comme expert du CCT, et avec le projet Interreg PRISMA), franco-italienne (participation aux projets Interreg Alcotraité sur la gouvernance et Observ'Alp sur l'observation), franco-luxembourgeoise (conférence sur l'aire fonctionnelle transfrontalière).

La MOT a apporté son soutien à la programmation Interreg 21-27, sur des thèmes comme l'observation, la résolution des obstacles ou l'approche territoriale intégrée, tant localement qu'au niveau national aux côtés de l'ANCT. Elle a également accompagné les réflexions sur l'avenir de la coopération après 2027.

Le partenariat avec les autres associations s'est poursuivi, tant au niveau européen entre la MOT, l'ARFE et le CESC aux côtés du Comité européen des Régions et de la Plateforme transfrontalière européenne, qu'au niveau national avec l'AMF ou la FNAU.

L'Axe II du programme de travail consiste à « Mettre en réseau et renforcer les capacités des acteurs transfrontaliers ».

La MOT a poursuivi les échanges dans le cadre de son comité technique, et de ses groupes de travail sur la transition écologique, la gouvernance et l'observation transfrontalière.

La MOT a développé ses coopérations en matière d'observation des enjeux transfrontaliers, au plan local, national comme européen, et avec la recherche transfrontalière, en participant à des manifestations et des publications scientifiques. [...] »

La suite page suivante.

# Suite de l'introduction

« [...] La MOT a poursuivi ses actions de communication et de mise à disposition de ses ressources, ouvertes à tous : brochures, newsletters, semestriel « L'actu. », site internet en cours de refonte ; ou réservées à son réseau : revues de presse...

Avec le projet associatif, la MOT a également introduit de nouveaux formats de mise en réseau, comme des cafés transfrontaliers, les groupes de travail liés à l'actualité.

L'Axe III vise à « fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers ».

La MOT a continué d'accompagner le programme Petites Villes de Demain, les stratégies transfrontalières intégrées, via quelques marchés (études AMONT sur les Alpes du Nord et sur l'Espace catalan transfrontalier ; études portant sur la question foncière aux frontières franco- belge et franco-luxembourgeoise), mais aussi au travers de subventions, pour la Sambre-Avesnois Sud-Hainaut, le Massif du Jura via le CPIER.

La MOT accompagne avec l'ARFE le projet « Resilient Borders » financé par la Commission européenne.

Elle a appuyé la structuration de gouvernances transfrontalières (GECT entre la CARF et ses partenaires italiens).

Enfin, elle a mis à disposition de ses membres et partenaires (acteurs locaux, mais aussi services de l'État) son expertise juridique de résolution des obstacles à la coopération (hotline, bons-à-tirer).

La MOT est l'unique centre de ressources français de niveau national sur le transfrontalier, créée à cet effet en 1997 et confortée par la Feuille de route Etat/ MOT, reçue de l'État en 2024. La MOT a accru son activité financée au niveau européen (projets Interreg ; gestion de subventions et études pour la DG REGIO) ; et au niveau local (augmentation du nombre d'adhérents ; nouveau barème voté en 2024 ; subventions locales). Mais son financement au niveau national reste crucial pour la MOT, et il se justifie pleinement par le soutien qu'elle devra apporter au comité interministériel en cours de mise en place, au réseau des points de coordination de BRIDGEforEU, et aux ministères pour appliquer la Circulaire du Premier Ministre (en cours de préparation) portant sur l'analyse d'impact des projets de lois, qui inclura les enjeux transfrontaliers.

Dans un contexte où les comptes publics sont soumis à une forte tension, mais où la coopération européenne et transfrontalière est d'autant plus une priorité, la MOT souhaite trouver avec ses membres, tant nationaux que locaux, les moyens de mettre en œuvre son programme de travail au service de bassins de vie transfrontaliers prospères, écologiques et solidaires, résilients aux crises, selon le Cross-border deal issu du Borders Forum de décembre 2024. »

Elle est au service des acteurs de la coopération : collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, de ses membres<sup>1</sup> et ses partenaires.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers. L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

<sup>1</sup> Voir la carte des adhérents page 10.

## La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) met en œuvre un dialogue permanent entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs de la coopération transfrontalière.

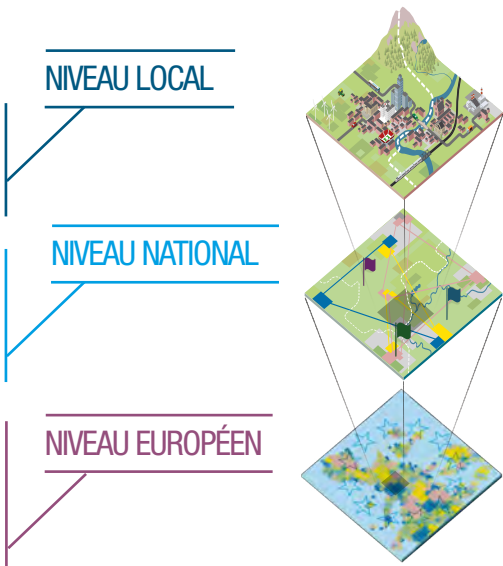
La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, et avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le monde.



## Le projet associatif

Depuis 2023, la MOT s'est engagée dans une refonte de son projet associatif avec un objectif central : clarifier son modèle afin de le pérenniser, sur la base de consultations menées auprès de son réseau et de groupes de travail. L'année 2024 marque l'aboutissement de ce processus de réflexion et le début de la mise en œuvre du projet associatif Horizon 2030.

→ Le 24 janvier 2024, les objectifs stratégiques du projet ont été validés par le Bureau de la MOT,

→ Le 26 mars 2024, au Hub de la Banque des Territoires, la MOT a réuni l'ensemble de son équipe et les membres du Comité technique lors d'une journée d'atelier de travail collectif pour élaborer des propositions d'orientations opérationnelles,

→ Le 3 avril 2024, les premières déclinaisons opérationnelles du projet ont été validées par le Bureau de la MOT,

→ Le projet associatif a été présenté aux adhérents et approuvé lors de l'Assemblée générale à Dunkerque, les 17 et 18 septembre 2024.

A la suite de l'Assemblée générale, les premières déclinaisons du projet associatif ont été mises en œuvre. Elles rythmeront l'agenda de la MOT sur la période 2024-2030.

- Désignation de Vice-Présidences thématiques,
- Restructuration de l'offre de services (voir ci-dessous),
- Nouveau modèle économique, dont un nouveau barème de cotisation,
- Élaboration d'un nouveau programme triennal 25-27, décliné en programme de travail 2025.

## Les offres de services

A partir de 2025, les membres de la MOT auront accès à deux offres de services :

### Offre socle

Les services de l'offre socle sont inclus dans la cotisation :

- Hotline permanente,
- Mise en réseau avec de nouveaux formats : groupes de travail réservés aux membres, cafés transfrontaliers...,
- Centre de ressources et de documentation, revue de presse...

### Offre modulable

En complément, la MOT a mis en place un système d'offre modulable basé sur des jetons, permettant un accompagnement plus approfondi, comme la :

- Rédaction de notes et de plaidoyers
- Co-organisation d'événements
- ...



Atelier de travail collectif, le 26 mars 2024

# Vie de l'association



Conférence annuelle, le 17 septembre 2024 à Bray-Dunes

© MOT

## Les instances

Quatre bureaux se sont tenus en 2024, les 24 janvier, 3 avril, 11 juillet et 11 décembre.

La 30<sup>ème</sup> Assemblée générale de la MOT s'est tenue les 17 et 18 septembre 2024 à Dunkerque. Plus d'une centaine de participants ont répondu à l'invitation de la Communauté urbaine de Dunkerque, du Département du Nord et de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque, membres du réseau de la MOT. Au fil des deux jours, précédés par un Ciné-débat autour du film « Welcome to EUtopia », les participants ont pu suivre les instances, la conférence annuelle de la MOT et visiter des projets mis en place à la frontière franco-flamande.

L'Assemblée générale du 18 septembre a été l'occasion d'élire un nouveau Bureau pour trois ans, avec Christian Dupessey, Président ; Laurence Navalesi, Secrétaire et Sébastien Fitament, Trésorier. Les Vice-Présidents suivent désormais une thématique spécifique. Elle a aussi validé le projet associatif et elle a pris connaissance de la feuille de route Etat/ MOT préparée par l'État.

## Conférence annuelle

Dans le cadre des deux jours, la MOT a organisé sa **conférence annuelle** sur le thème « **Mobilité, langues et citoyenneté dans le bassin de vie transfrontalier** » qui s'est tenue le 17 septembre à Bray-Dunes. Les discussions ont mis en avant le besoin de dynamiser la coopération et de développer la citoyenneté transfrontalière grâce à l'amélioration des services de mobilité dans ses diverses formes, physique comme linguistique.

La 30<sup>ème</sup> Assemblée générale a été accueillie par :

- La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)
- Le Département du Nord
- L'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque



## VISITES DE TERRAIN ET FICHES PROJETS

La journée du 17 septembre était consacrée aux visites de deux projets situés à la frontière entre la France et la Flandre Occidentale : le projet de hub de mobilité transfrontalier 'Transmobil' et le Projet 'Vedette' d'aménagement du paysage côtier commun. Le Projet 'Mageteaux', visant à réduire les risques d'inondations à la frontière, a également été présenté. A cette occasion, trois fiches projets ont été réalisées :

- **Projet Transmobil** – Sur la mobilité durable transfrontalière en milieu rural.
- **Projet Vedette** – Vers une EcoDestination Transfrontalière d'Excellence.
- **Projet Mageteaux** – Limiter les risques d'inondations à la frontière franco-belge.

(voir page 32 pour toutes les fiches projets réalisées en 2024)



Visite du projet Vedette, le 17 septembre

## Les membres du réseau de la MOT

La MOT compte à la fin de l'année 2024 un total de 90 membres. Suivant les statuts, on distingue trois collèges de membres (voir aussi carte du réseau page 10) :

### Collège des « Membres adhérents »

EN 2024

Ce collège de la MOT a accueilli 2 nouveaux membres.

- Département de la Savoie
- TERACTION

2 Toutes les personnes morales de droit public ou privé ne pouvant ou ne souhaitant pas bénéficier de la qualité de membre adhérent. Les entreprises figurent automatiquement dans la catégorie Membres associés.

3 Voir les membres du Collège « Institutionnels publics nationaux » page 14.

## Collège des « Membres associés »<sup>2</sup>

La MOT compte actuellement 3 membres associés.

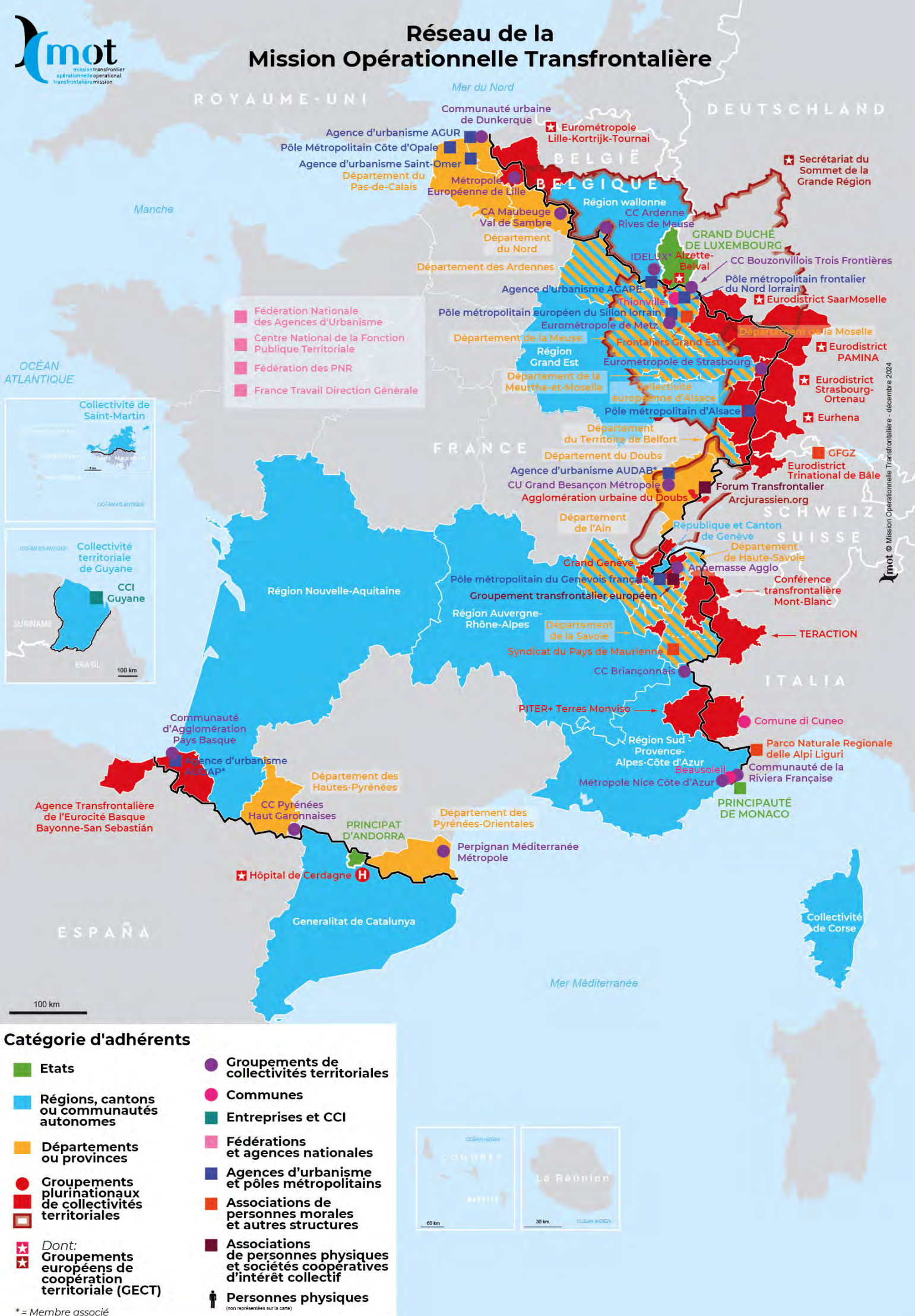
## Collège des « Institutionnels publics nationaux »<sup>3</sup>

La MOT compte actuellement 5 membres « Institutionnels publics nationaux ». En 2024, elle a été subventionnée par trois d'entre eux :



agence nationale de la cohésion des territoires





# Pas de « deal » sans confiance des peuples. Mais y aura-t-il un peuple transfrontalier en 2050 ?

Tibor Navracsics

Elisa Bertò

Karl-Heinz Lambertz

Gabrielle Halpern

Modération : Jean Peyrony, MOT

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Borders Forum, les 2 et 3 décembre 2024 à Paris

## Borders Forum - Et si on osait un Cross-border Deal

Les 2 et 3 décembre, plus de 300 participants venus des frontières européennes se sont réunis à la Cité Internationale Universitaire de Paris, à l'occasion de la troisième édition du Borders Forum, organisé par la MOT sous le haut-patronage du président de la République, Emmanuel Macron.

Ce moment d'échange réunissant acteurs du transfrontalier, élus et intervenants de haut-niveau, en présence de quatre ministres, a permis d'engager des réflexions communes sur la question : Et si on osait un Cross-border deal ?

### Jour 1

La journée du 2 décembre a été consacrée à une lecture prospective du thème des deux jours autour d'une conférence d'ouverture et de deux tables rondes :

- Ouverture : Sans Cross-border deal, à quelle Europe peut-on s'attendre en 2050 ?
- TR1 : Pas de « deal » sans confiance des peuples. Mais y aura-t-il un peuple transfrontalier en 2050 ?
- TR2 : Pas de « deal » sans solidarité. Mais sommes-nous prêts à partager notre souveraineté par-delà les frontières ?

La journée s'est terminée par une soirée festive à la Voie 15.

### Jour 2

Le matin du 3 décembre, les participants se sont répartis en dix ateliers thématiques pour échanger sur des problématiques concrètes (voir détail page 12).

## Cross-border Deal

La séquence conclusive a permis de mettre en commun les propositions pour le futur de la coopération transfrontalière, issues des ateliers, et de bâtir ensemble un « **Cross-border deal - En faveur des territoires transfrontaliers, pour une Europe plus forte et solidaire par-delà les frontières** ». Celui-ci a été diffusé largement à tous les niveaux.

**PLAIDoyer**

## 10 ateliers thématiques

Organisés par les membres et partenaires de la MOT, le Borders Forum a pour la première fois proposé 10 ateliers thématiques, qui se sont tenus le matin du 3 décembre dans 5 maisons de la CIUP. Les ateliers ont couvert un large éventail de sujets transfrontaliers :

- La participation citoyenne transfrontalière, illusion ou évidence ?
- La culture, vecteur de citoyenneté transfrontalière
- Gestion de l'urbanisation par-delà les frontières
- Transport public transfrontalier : le défi du co-développement
- L'eau transfrontalière : source de coopération ?
- La planification écologique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier
- L'Europe et la santé transfrontalière, coopération et gouvernance
- Des services publics pour les citoyens transfrontaliers ?
- Solidarité financière transfrontalière : atelier global
- Les frontières de l'Est : entre guerre et élargissement

Cette 3ème édition du Borders Forum a reçu le soutien de la Commission européenne, du Programme ESPON, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), de Borders in Globalization Lab et de Trans-Missions.

« Un tiers des habitants de l'Union européenne réside dans une région frontalière, mais la spécificité de ces territoires, de leurs besoins et de leurs opportunités, n'est pas assez visible dans le débat et les politiques publiques. C'est pour mieux les comprendre et les faire reconnaître que la MOT a porté une expérimentation « bassins de vie transfrontaliers », soutenue par les membres de son réseau. Suite à ces travaux, la MOT et son réseau appellent à prendre en compte ces territoires transfrontaliers dans l'action publique à tous les niveaux. »

Christian Dupessey, Discours d'introduction du Borders Forum, le 2 décembre 2024.



Atelier thématique sur la santé lors du Borders Forum

## Expérimentation « bassins de vie transfrontaliers »

Depuis 2023, la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) mène une expérimentation sur les bassins de vie transfrontaliers avec 17 partenaires sur cinq sites pilotes. L'année 2024 a été marquée par quatre actions majeures consolidant cette démarche.

→ En mai 2024, la MOT a publié un rapport présentant l'expérimentation, les méthodologies employées, les enjeux identifiés et les pistes d'action pour renforcer la coopération transfrontalière dans les bassins de vie.

→ Le 5 juin 2024, un webinar organisé par la MOT a permis de partager les résultats avec les acteurs impliqués autour de deux thématiques principales : la représentation cartographique des bassins de vie, ainsi que les enjeux partagés et actions possibles pour y répondre.

→ Le 26 septembre 2024, la Chaire « Urbanisme et Aménagement Durables » de l'Université de Metz a organisé une journée d'études sur les bassins de vie transfrontaliers avec 150 participants issus de spécialisations multiples afin d'échanger sur les enjeux et les défis relatifs à leur développement.

En 2024, la MOT a structuré les connaissances sur les bassins de vie transfrontaliers et porté leurs enjeux au niveau institutionnel. Ce travail se poursuivra pour inscrire durablement cette approche dans les politiques publiques.

### Manifeste

Pour donner une visibilité politique aux enjeux identifiés, la MOT a présenté en décembre 2024 un **manifeste pour la reconnaissance et la meilleure prise en compte de « bassins de vie transfrontaliers » dans l'action publique**. Ce document vise à encourager les pouvoirs publics à intégrer ces territoires dans les stratégies de coopération et de développement.



PLAIDoyer

# AXE I DONNER UN CADRE ET UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE À L'ACTION TRANSFRONTALIÈRE

# Etre le porte-voix des territoires transfrontaliers aux niveaux national et européen

## Échanges avec les partenaires fondateurs et les ministères

Dans le cadre de ses actions aux niveaux national et européen, la MOT a travaillé tout au long de l'année avec les partenaires fondateurs et membres « Institutionnels publics nationaux » de la MOT :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation - Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV)
- Ministère de l'Intérieur
- Caisse des Dépôts - Banque des Territoires

## VERS UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Suite aux annonces faites par la ministre déléguée Dominique Faure lors de l'Assemblée générale de la MOT en juin 2023 à Metz, proposant la création d'un comité interministériel dédié à la politique transfrontalière, les échanges entre les différents services de l'Etat concernés se sont poursuivis en 2024 dans le but de renforcer leur coordination. La MOT accompagne les réflexions préparatoires à la création de ce comité.



La MOT a été conviée au Quai d'Orsay pour la prise de poste du Ministre Jean-Noël Barrot, le 23 septembre 2024

## Politiques nationales

### La Feuille de route relative au partenariat entre l'Etat et la MOT 2024-2027

L'année 2024 marque le début du programme de travail commun entre l'Etat et la MOT, inscrit dans la « feuille de route relative au partenariat entre l'Etat et la MOT pour la période 2024-2027 » annoncée par Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, en 2023.

Cette feuille de route se décline en trois axes :

- Faciliter l'émergence et la concrétisation de projets transfrontaliers et l'identification des enjeux au niveau local,
- Faciliter l'identification des enjeux transfrontaliers au niveau national,
- Faciliter l'identification des enjeux transfrontaliers au niveau européen et international.

Elle fixe des indicateurs concrets, devant servir à quantifier et évaluer l'action de la MOT : la réalisation d'actions d'accompagnement, la création ou le recensement d'outils d'identification des enjeux et besoins, l'organisation de réunions avec les ministères et institutionnels publics nationaux, etc. Elle a été présentée et validée par le réseau lors de l'Assemblée générale du 18 septembre 2024 à Dunkerque.

La MOT est reconnue comme un « tiers de confiance » privilégié pour les services de l'Etat, qui représente les territoires transfrontaliers auprès des décideurs politiques nationaux et européens.

## LES PLAIDOYERS 2024

- Cross-Border Deal - En faveur des territoires transfrontaliers, pour une Europe plus forte et solidaire par-delà les frontières (voir page 11)
- Manifeste pour la reconnaissance et la meilleure prise en compte de « bassins de vie transfrontaliers » dans l'action publique (voir page 12)
- Plaidoyer « Facilitons et accélérons la réalisation de Services Express Régionaux Métropolitains Transfrontaliers, pour répondre aux besoins des citoyens et contribuer à la cohésion européenne par-delà les frontières » (voir page 27)

## Assemblée nationale : Mission flash de Brigitte Klinkert sur les problématiques transfrontalières



En décembre 2024, Brigitte Klinkert, conseillère d'Alsace, députée du Haut-Rhin et ancienne ministre, a été chargée de mener une mission d'information pour l'Assemblée Nationale sur les problématiques rencontrées par les Français vivant en zone transfrontalière dans l'hexagone.

Cette mission flash, d'une durée de deux mois, a porté sur l'identification et l'analyse des difficultés du quotidien auxquelles sont confrontés les habitants des régions frontalières dans de nombreux domaines (santé, mobilité, emploi...).

Dans ce cadre, la MOT a été auditionnée par l'équipe de la députée le 20 décembre 2024.

La mission flash a également été présentée lors de l'Assemblée générale de la MOT le 30 janvier 2025.

Le rapport : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion\\_afetr/117b1023\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion_afetr/117b1023_rapport-information)

## Circulaire du Premier Ministre sur l'Analyse d'impact des projets de lois

Sur la base du rapport final du Groupe de travail « Analyse d'impact » au sein du Comité de Coopération Transfrontalière franco-allemand (voir page 20), la France est sur le point d'intégrer l'obligation de mesurer l'impact transfrontalier des nouveaux projets de loi. Elle va être inscrite dans la circulaire révisée du Premier Ministre et devrait être effective au courant de l'année 2025. La MOT a travaillé en soutien du Secrétariat Général du Gouvernement et des ministères concernés pour les éclairer sur les enjeux transfrontaliers.

# Institutions européennes

## Commission européenne

La MOT entretient des échanges très réguliers avec la Commission européenne, en lien avec ses partenaires européens, l'ARFE<sup>4</sup> et le CESCO<sup>5</sup>.

EN 2024

- Alimentation de la Plateforme « Border Focal Point Network » Futurium <https://futurium.ec.europa.eu/en>.
- Participation aux « Beyond Borders: Breakfast Debates » organisés par la DG REGIO (visio-conférence).
- Promotion tout au long de l'année de l'outil de résolution d'obstacles à la coopération proposé par la Commission européenne « BRIDGEforEU ».
- Participation aux événements « Reinforcing Cross-Border Governance for Development » organisés par la DG REGIO et l'OCDE sur le renforcement de la gouvernance dans les régions transfrontalières de l'Union européenne, les 19 et 20 juin à Bruxelles et le 25 novembre à Paris.
- Gestion du projet pilote « Resilient Borders – CB Planning & Crisis Pilots » en coopération avec l'ARFE pour le compte de la DG REGIO et sur la base des recommandations de l'OCDE<sup>6</sup> (voir page 38).
- Préparation du projet pilote « Cross-border Energy Communities », en coopération avec l'ARFE, avec le soutien technique de REScoop.eu, pour le compte de la DG REGIO.

## Comité européen des Régions

La MOT a poursuivi ses échanges tout au long de l'année avec le Comité européen des Régions.

EN 2024

- Participation au lancement de la « Plateforme européenne de coopération transfrontalière » le 14 novembre à Budapest lors de la Conférence « Art of Cooperation » qui a réuni près de 400 participants. Dans le cadre de deux ateliers sur les obstacles, Jean Peyrony a rappelé le rôle de la France et du réseau de la MOT dans les différentes initiatives en cours. L'objectif de la plateforme est d'offrir un espace commun d'échange aux acteurs transfrontaliers à l'échelle européenne. La MOT fait partie de son comité de pilotage aux côtés de l'ARFE et du CESCO.
- Participation à la « European Week of Regions and Cities », avec la réalisation d'un atelier sur la coopération maritime le 9 octobre (voir page 22).
- La MOT, le CESCO et l'ARFE ont suivi les travaux du groupe sur la coopération transfrontalière (voir page 24).

4 Association des régions frontalières européennes (ARFE)  
5 Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI)  
6 « Cross-border Governance Framework and Tool », OECD & DG REGIO, July 2024 : <https://futurium.ec.europa.eu/en/border-focal-point-network/news/cross-border-governance-framework-and-tool>

## Parlement européen

La MOT a échangé tout au long de l'année avec le Parlement européen :

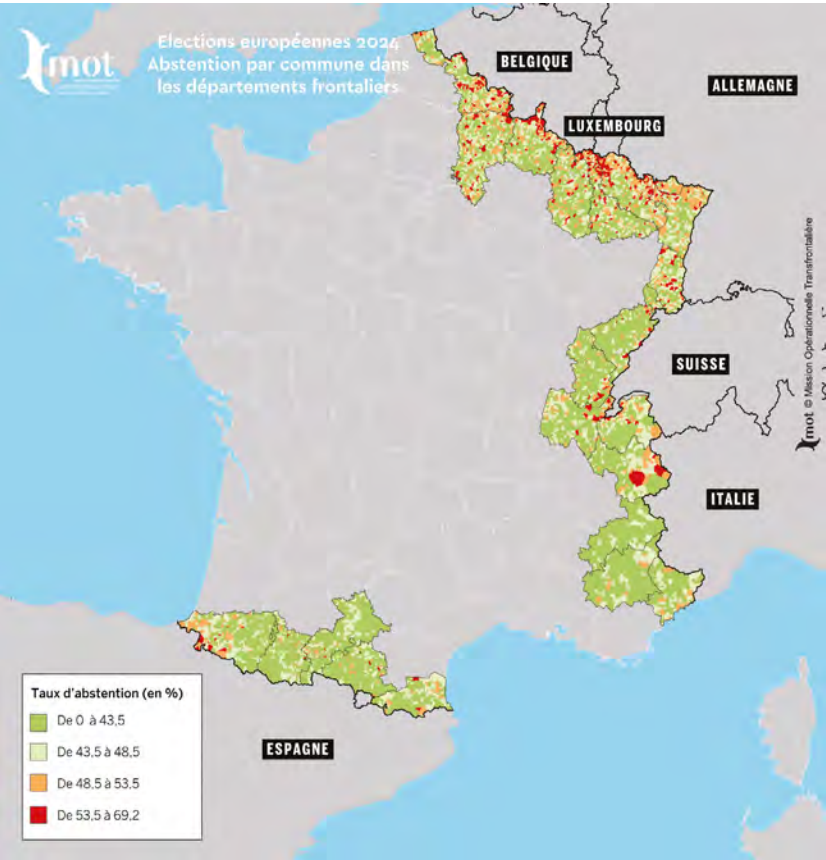
EN 2024

- Le 18 mars, la députée Anne Sander et Jean Peyrony ont participé à la conférence « L'avenir de la coopération transfrontalière : Les leçons tirées de la pandémie », organisée par le Parlement européen et la DG REGIO. La MOT tient à remercier Anne Sander, active de 2015 à 2024 dans le cadre du groupe de travail informel sur la coopération transfrontalière et du projet pilote qu'elle avait initié en 2020.
- En amont des élections européennes de juin 2024, la MOT a soutenu des dialogues citoyens (voir page 17).
- Après les élections européennes, la MOT a envoyé un courrier aux députés français élus, rappelant l'importance des bassins de vie transfrontaliers et proposant la création d'un groupe de travail commun. Ce courrier a été transmis aux têtes de listes élues le 24 juin.
- Après sa ré-élection au Parlement européen, le député Sandro Gozi a rejoint le réseau de la MOT. Il a été élu Vice-Président délégué à l'Europe le 18 septembre lors de l'Assemblée générale.

La MOT a également réalisé une analyse des tendances électorales dans les régions frontalières (dans les départements français), présentée au Bureau de juillet, pour constater les différences de participation selon les territoires et le taux particulièrement élevé d'abstention aux frontières (voir carte ci-contre).



Pour les deux photos : Conférence « Art of Cooperation », à Budapest du 13 au 15 novembre 2024



## DIALOGUE CITOYEN FRANCO-BELGE

En amont des élections européennes, le GECT Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale et la MOT ont organisé un dialogue citoyen franco-belge à l'ancien poste de frontière à Callicane, le 16 avril. L'événement a rassemblé une trentaine de citoyens autour de thèmes communs tels que la langue, les transports ou la culture.



## Politiques européennes

### BRIDGEforEU : une étape majeure dans la résolution des obstacles aux frontières

Le 16 décembre 2024, le Conseil de l'UE et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur le projet de règlement « BRIDGEforEU » visant à lever les obstacles administratifs et juridiques dans les régions frontalières.

Ce nouvel instrument, qui entrera en vigueur courant 2025, est une avancée majeure pour la coopération transfrontalière au sein de l'Union européenne. Il permettra :

- La création de points de coordination nationaux et/ou régionaux, mais également transfrontaliers, le cas échéant, pour étudier la résolution de chaque obstacle aux frontières et y apporter une solution concrète.
- Un outil de facilitation transfrontalière pour standardiser les procédures et accélérer les solutions.
- La création d'un registre public des obstacles, recueillant des données auprès des États membres sur les questions transfrontalières aux frontières terrestres et maritimes.



Accord sur le règlement BRIDGEforEU, le 16 décembre 2024

### ABOUTISSEMENT D'UN PROCESSUS

La MOT a assuré la représentation des intérêts des territoires frontaliers dans ce processus ayant abouti au projet de règlement et cela depuis son lancement il y a dix ans lors de la Présidence luxembourgeoise en 2015. Le député européen Sandro Gozi, Vice-président de la MOT délégué à l'Europe et rapporteur du texte au Parlement européen, a salué une « victoire sans précédent pour les régions transfrontalières ».

# Révision du code Schengen

Le 24 mai 2024, le Conseil de l'UE a adopté une réforme majeure du règlement dit code frontières Schengen, visant à renforcer la gestion commune des frontières intérieures et extérieures tout en préservant la libre circulation au sein de l'espace Schengen et notamment au sein des régions transfrontalières.

Basée sur les travaux menés par la Commission européenne depuis 2021 dans le contexte post-covid et intégrant notamment les études réalisées par la MOT pour la DG REGIO, cette mise à jour introduit des mesures cruciales pour les collectivités frontalières, notamment l'obligation pour les Etats membres, en cas de réintroduction des contrôles aux frontières intérieures, d'évaluer leur incidence probable sur la circulation des personnes et sur le fonctionnement des régions transfrontalières, et d'y prévoir des mesures d'atténuation.

Tout au long de l'année 2024, la MOT a assuré un travail de veille, en se tenant prête à agir pour la défense des intérêts des régions transfrontalières. Elle a également accompagné les autorités nationales dans le processus de réflexion pour une définition des « régions transfrontalières » aux frontières françaises, tel que requis par le nouveau code Schengen.

Dans ce contexte, la MOT a participé à une réunion organisée par la Direction générale des Étrangers en France du Ministère de l'Intérieur, le 1er octobre 2024 à Paris.

# Participation au Forum Cohésion

Les 11 et 12 avril 2024, la MOT s'est rendue au « Forum Cohésion » organisé par la Commission européenne à Bruxelles, où a été présenté le 9ème rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. Ces deux jours ont permis d'insister sur le rôle de la politique de cohésion dans la réussite de la coopération transfrontalière.

## APPUI À LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE 21-27

La MOT a participé à plusieurs réunions du Groupe de Travail CTE d'Europ'Act, co-piloté par l'ANCT et Régions de France :

- Participation à la réunion « Coopération Territoriale Européenne : Le Pacte vert européen et l'économie circulaire - enjeux, perspectives et suivi dans les programmes Interreg », le 23 mai 2024 (en ligne).
- Participation à la réunion « Coopération Territoriale Européenne », les 25 et 26 juin 2024 à Lyon sur les contributions de l'ISO 1 à la réduction des obstacles (intervention de la MOT sur les actions menées par les programmes) ; et les perspectives post 27.
- Participation à la réunion « L'OP 5 / approche territoriale et Interreg transfrontaliers – Point d'étape », le 9 juillet à Paris.

## RÉFLEXIONS SUR LA PROGRAMMATION POST-27

Tout au long de l'année 2024, la Commission européenne a mené des consultations des citoyens et des acteurs pour préparer l'avenir de la coopération territoriale après 2027. La MOT a diffusé en septembre une première contribution technique « La coopération territoriale européenne après 2027 » et a lancé un groupe de travail « Post-2027 » auprès de ses adhérents afin d'enrichir cette première proposition.



# Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques

## Relations franco-italiennes

Malgré l'absence de réunion officielle du Comité de Coopération Frontalière du Traité du Quirinal en 2024, la MOT a poursuivi son accompagnement des acteurs de la frontière franco-italienne et sa présence sur le terrain, notamment en s'investissant dans les projets Interreg Alcotraité, sur la résolution des obstacles, et Observ'Alp, sur la création d'un observatoire transfrontalier.

Réunissant régions et nombreuses collectivités territoriales des deux côtés de la frontière, ces projets sont représentatifs du dynamisme croissant de la coopération transfrontalière franco-italienne.

Le 18 avril 2024, une conférence réunissant chercheurs, élus et techniciens des territoires frontaliers français et italiens s'est tenue à Rome pour mettre en débat la notion de « bassins de vie transfrontaliers ». Jean Peyrony, directeur général de la MOT, y est intervenu lors de la session 2 : « Qu'est-ce qu'un bassin de vie ? Pratiques et expériences ».

- Réalisation de l'étude A-MONT (Accord-cadre transfrontalier montagne) sur les dynamiques de coopérations territoriales (voir page 39).
- Partenaire du projet Interreg Alcotraité sur l'identification des obstacles (voir page 39).
- Partenaire du projet Interreg Observ'Alp sur l'observation transfrontalière (voir page 41).
- Accompagnement technique et juridique pour la constitution d'un GECT entre le CARF et ses partenaires (voir page 37).



Réunion du projet franco-italien Observ'Alp en avril 2024, à Marseille



« Forum Cohésion », du 12 au 14 avril 2025, à Bruxelles

## Relations franco-allemandes

Dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle, un Comité de coopération transfrontalière (CCT) a été mis en place. La MOT a été désignée par le partenariat français comme expert du CCT et a assisté à ce titre aux réunions du CCT le 16 avril 2024 et le 21 octobre 2024.

→ La MOT est par ailleurs partenaire bénéficiaire du projet Interreg Grande Région PRISMA, portant sur l'aménagement, l'information et l'observation pour un projet d'agglomération SaarMoselle (voir page 41).

### Groupe de travail Observation (CCT)

La MOT participe activement au Groupe de travail « Observation territoriale transfrontalière » (GT/OTT) du CCT, en appui de la co-présidence assurée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Lors de la réunion du 27 novembre 2024 à Strasbourg, les membres ont fait le bilan des avancées sur les travailleurs frontaliers et les flux de consommateurs. L'Agence fédérale pour l'emploi allemande et l'INSEE ont présenté de nouvelles méthodes d'analyse des flux, incluant l'exploitation des codes postaux et une étude publiée récemment. Une enquête a mis en lumière les besoins de coordination, d'accessibilité et de comparabilité des données. Le GT a confirmé sa valeur ajoutée, tout en écartant l'idée d'une base de données centralisée. Des projets comme l'extension du portail StatRhena et une meilleure coordination franco-allemande ont été discutés. Un nouveau mandat sera proposé au printemps 2025, avec des pistes comme un groupe de coordination, des webinaires, et un espace dédié à l'observation sur le site du CCT.



Réunion du CCT franco-allemand du 21 octobre 2024

### Conférence des trois Traités

Le 11 avril 2024, à Strasbourg, un séminaire portant sur la gouvernance transfrontalière a été organisé par l'Université de Strasbourg et le Centre d'excellence Jean Monnet. Une table ronde portant sur les trois traités bilatéraux (Aix-la-Chapelle, Quirinal, Barcelone), en présence des ambassadeurs en charge des frontières en France, Italie et Espagne et de la Consule générale d'Allemagne à Strasbourg, a été co-animée par l'Euro-Institut et la MOT.

### Groupe de travail Analyse d'impact

Entre mars et septembre 2024, un groupe de travail franco-allemand, mandaté par le Comité de coopération transfrontalière (CCT) créé par le Traité d'Aix-la-Chapelle de 2019, a élaboré des mécanismes pour analyser l'impact transfrontalier des nouvelles législations. Co-présidé par Jean Peyrony et Nikolaus Marsch de l'Université de la Sarre, ce groupe a réuni des responsables techniques et politiques des deux pays, dont la MOT, pour prévenir les conflits de normes et adapter les dispositions pour les régions frontalières.

Le rapport final, rendu le 11 septembre 2024, a conduit le CCT à adopter une recommandation le 21 octobre qui a servi de base à la révision de la circulaire du Premier ministre, prévue pour 2025. Elle inclura l'obligation de mesurer l'impact transfrontalier des nouveaux projets de lois.

## Relations franco-suisse

La MOT a continué à suivre en 2024 les actualités et temps forts de la frontière franco-suisse, et a pris part à certains d'entre eux, notamment :

- Le dialogue franco-suisse qui s'est tenu à Besançon le 23 Avril 2024.
- Le colloque franco-suisse sur les ressources humaines du secteur de la santé, qui s'est tenu à Paris le 18 Octobre 2024.
- La MOT a par ailleurs achevé l'étude Vision 360° - Massif du Jura (voir page 41).

## Relations franco-belges

Tout au long de l'année, la MOT a accompagné la coopération sur l'ensemble de la frontière franco-belge, notamment en lien avec :

- La stratégie de coopération pour la Sambre Avesnois transfrontalière (voir page 36).
- L'intervention, le 12 mars 2024, à l'occasion d'une réunion sur les enjeux transfrontaliers du territoire du « Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache », réunissant SGAR, Région Hauts-de-France, sous-préfectures d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins, Départements de l'Aisne et du Nord ainsi que les EPCI du territoire.



Réunion du « Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache », du 12 mars 2024

→ L'expérimentation bassins de vie transfrontaliers, autour de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, dont les représentants ont participé à la restitution des travaux lors du groupe de travail gouvernance transfrontalière organisée le 5 juin 2024 afin de rendre compte de leur expérience.

→ L'étude sur l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier Communauté urbaine de Dunkerque/Flandre occidentale, financée par la Banque des Territoires (voir page 40).

## Relations franco-espagnoles

Le Traité de Barcelone, signé en janvier 2023, marque une avancée dans la coopération entre la France et l'Espagne en accordant une place importante à la coopération transfrontalière. Il doit encore être ratifié par l'Espagne.

→ Accompagnement dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'espace catalan transfrontalier (voir page 37).

## Relations franco-luxembourgeoises et Grande Région

La MOT a été présente sur la frontière franco-luxembourgeoise et plus généralement sur le territoire de la Grande Région en 2024, afin d'accompagner les diverses initiatives des acteurs locaux de la frontière, voire les susciter :

→ Animation de l'atelier « La Moselle des trois pays, La Zone Fonctionnelle du Concept de développement de la Haute Vallée de la Moselle (EOM) et réalisation du diagnostic territorial du Nord-Mosellan », le 31 janvier 2024 à Monténach (Moselle).

→ Intervention lors du groupe de travail Aménagement dans le cadre de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise, le 8 février 2024 (en ligne) : présentation « Stratégie et aménagement transfrontaliers, l'exemple du Grand Genève ».

→ Co-organisation et co-animation de la conférence « Aménager l'aire fonctionnelle transfrontalière » avec la DATer (Luxembourg) et l'Agence d'urbanisme AGAPE (du nord-lorrain) sur les enjeux d'aménagement dans cet espace transfrontalier dynamique et interconnecté, le 4 novembre 2024 à Luxembourg.

→ L'étude sur l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier du Nord Lorrain, financée par la Banque des Territoires (voir page 40).



Conférence « Aménager l'aire fonctionnelle transfrontalière », le 4 novembre 2024 à Luxembourg

Outre-mer

En 2024 la MOT a continué à accompagner ses adhérents d'Outre-mer dans leurs projets de coopération transfrontalière, en leur apportant des conseils opérationnels pour élargir et consolider leurs partenariats régionaux mais également pour poursuivre l'identification de leurs enjeux, la concrétisation de leurs projets de coopération transfrontalière ainsi que leurs démarches d'intégration régionale via une gouvernance transfrontalière plus aboutie.

L'AXE I EN 2024

- 1 FEUILLE DE ROUTE ÉTAT/ MOT VALIDÉE
- 3 TRAITÉS BILATÉRAUX ACCOMPAGNÉS
- 6 PARTENARIATS NATIONAUX ET EUROPÉENS
- 3 PLAIDOYERS RÉALISÉS

COOPERATION MARITIME

En février 2024, la MOT a publié un FOCUS sur la coopération maritime, analysant les défis et opportunités de coopération autour des espaces maritimes transfrontaliers. Trois évènements ont été organisés autour de cette thématique :

- Le 17 juin, la MOT et la Communauté Urbaine de Dunkerque ont co-organisé une « Journée Trans-Mer du Nord » visant à lancer une réflexion prospective, interne au territoire dunkerquois dans un premier temps, autour de la coopération avec l'Angleterre voisine. L'atelier animé par la MOT a permis d'élaborer des pistes d'actions autour des coopérations en matière de transition écologique, de culture et de langues, ainsi qu'en matière de développement économique.
- A l'occasion de la Semaine européenne des Régions et des Villes 2024, la MOT et le Comité des Régions se sont associés pour organiser une séquence politique autour de l'avenir des coopérations maritimes « The sea as a connector ». Marie-Antoinette Maupertuis y a pris part, en tant que Présidente de l'Assemblée de Corse et Vice-Présidente de la MOT déléguée aux coopérations maritimes et spécifiques.
- Le 5 décembre, une journée « Transmanche » a été organisée à Rouen sur demande de la préfecture de Région de Normandie, pour se projeter sur l'avenir des coopérations territoriales franco-britanniques dans un contexte post-Brexit et post-Interreg, en association avec les collectivités locales normandes.



Atelier « Espaces publics transfrontaliers : entre limites territoriales et espace vécu européen », lors de la Rencontre nationale de la FNAU, du 9 au 11 octobre, à Saint Omer

Réseaux nationaux

En 2024, la MOT a poursuivi son partenariat avec les réseaux nationaux.

Les enjeux transfrontaliers au cœur du Congrès des Maires

Le Président de la MOT, Christian Dupessey, maire d'Annemasse et président du Pôle métropolitain du Genevois français, a participé au Congrès des Maires les 19, 20 et 21 novembre 2024 à Paris. Il est intervenu lors d'un point-info le 20 novembre qui a associé de nombreux maires frontaliers : « Faire du transfrontalier une chance pour nos communes ».

Mouvement Européen-France (MEF)

Grâce au soutien du Mouvement européen France, la MOT a pu accueillir en 2024 une volontaire en Service civique, Amandine Blancquaert, qui a aidé notamment à organiser une rencontre citoyenne à la frontière franco-belge en amont des élections européennes, en partenariat avec le GECT West-Vlaanderen – Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale le 16 avril 2024 (voir page 17).

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

La MOT a échangé tout au long de l'année avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), membre de son réseau.

En 2024, la MOT a participé à la 45ème rencontre nationale de la FNAU, organisée à Saint-Omer du 9 au 11 octobre, et a piloté un atelier sur la coopération transfrontalière : « Espaces publics transfrontaliers : entre limites territoriales et espace vécu européen ».



# Réseaux européens

## Réseau TEIN (réseau des Euro-Instituts)

TEIN est le réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés.

EN 2024

→ Participation de Jean Peyrony, Directeur général de la MOT, à la conférence annuelle du réseau TEIN organisée par l'ITEM (Institute for Transnational and Euregional cross-border cooperation and Mobility) les 26 et 27 septembre 2024, intitulée « The future of cross-border cooperation and mobility: horizontal integration and beyond ».

« Dans les territoires transfrontaliers, il existe encore trop de barrières qui entravent le développement social et empêchent l'achèvement du marché unique. Pour les surmonter, nous devons renforcer la coopération et tester de nouvelles formes d'intégration. »

Sandro Gozi, Député européen et Vice-Président de la MOT, lors du Borders Forum, les 2 et 3 décembre 2024.

## PARTENARIAT MOT-ARFE-CESCI

En 2024, la coopération entre les trois partenaires fondateurs de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers, la MOT, l'ARFE et le CESCO s'est poursuivie via des réunions régulières, notamment :

- Coopération des trois associations au sein du groupe transfrontalier du Comité européen des Régions.
- Participation au comité de pilotage de la « European Cross-Border Platform » et sa première session (voir page 16).
- Gestion commune MOT/ARFE de l'initiative « Resilient Borders » et préparation de l'initiative « Cross-Border Energy Communities », pour le compte de la DG REGIO.
- Participation du CESCO et de l'ARFE au Borders Forum, en décembre 2024.



## Programmes européens de réseaux

### INTERACT

Le 23 octobre 2024, la MOT a été consultée par le programme Interact afin d'évoquer leur appui aux programmes de coopération territoriale, ainsi que le futur d'Interreg et de la politique de cohésion, à l'aube de la nouvelle programmation européenne. Ces échanges constructifs ont permis d'évoquer les possibles synergies entre Interact et la MOT pour augmenter l'impact de la coopération territoriale.



### ESPON

Tout au long de l'année, la MOT a suivi les activités du programme.

EN 2024

- Participation au projet ESPON « CROSSGOV » (juillet 2024 - janvier 2026), qui vise à développer une base de connaissances sur la gouvernance des zones fonctionnelles transfrontalières. Il s'inscrit dans le cadre des Plans d'Actions Thématiques du programme ESPON et propose une approche commune à l'échelle européenne. Ce projet a pour objectif de guider les décideurs dans la mise en œuvre de politiques transfrontalières efficaces. Il constitue un socle pour de futures recherches. La MOT est membre du comité de suivi du projet.
- Participation de la MOT au séminaire ESPON « Assurer des services de qualité pour toutes les personnes et tous les territoires » les 6 et 7 novembre 2024 à Budapest, dans laquelle elle a présenté le projet ALCOTRA Observ'Alp lors de l'atelier « Services publics transfrontaliers et observations territoriales ».



AXE II  
METTRE EN RÉSEAU  
ET RENFORCER  
LES CAPACITÉS  
DES ACTEURS DU  
TRANSFRONTALIER



# Favoriser la mise en réseau et le débat transfrontalier

Réunion du comité technique, mars 2024

© MOT

## Rencontres bilatérales

En 2024, la MOT a organisé des rencontres bilatérales avec près de 50 adhérents. Les échanges, réunissant élus et techniciens, ont permis de discuter de la mise en oeuvre du projet associatif, et de préparer le programme de travail annuel 2025 et le triennal 2025-2027.

## Comité technique

Ce comité, créé en 2019, est un lieu de co-construction avec des membres du réseau concernant les actions et projets menés par la MOT. Il prépare les réunions de Bureau et permet de débattre des grandes évolutions de l'association et du programme de travail.

En 2024, il s'est réuni deux fois, les 26 mars et 29 novembre, pour échanger sur la mise en œuvre du projet associatif et des programmes de travail annuel 2025 et triennal 2025-2027.

## Groupes de travail

Depuis 2019, la MOT réunit ses adhérents dans des groupes de travail thématiques. Suite au projet associatif, des groupes de travail ad hoc verront le jour en 2025. Ils seront concentrés sur des sujets d'actualité, comme la programmation européenne « post 27 » afin d'établir une position commune du réseau sur la prochaine programmation européenne.

## Groupe de travail Observation transfrontalière

La MOT assure le co-pilotage et la co-animation du groupe de travail national sur l'observation transfrontalière en lien avec le pôle « analyse et diagnostics territoriaux » (ADT) de l'ANCT et avec l'Observatoire des territoires, à l'occasion de deux réunions par an (en alternance présentiel et virtuel).

Ce groupe de travail réunit des instituts statistiques régionaux ou nationaux, ainsi que des structures d'observation ou d'ingénierie locale et transfrontalière (services de l'Etat, services des collectivités territoriales, agences d'urbanisme, etc.). Une réunion intitulée « Comprendre les flux transfrontaliers et le fonctionnement des bassins de vie transfrontaliers pour quelles actions ? » a eu lieu le 29 janvier 2024 en visio-conférence.

La MOT est intervenue lors de la réunion de la commission « Territoires » du CNIS le 5 décembre 2024, consacrée à l'observation des territoires frontaliers. Cette séance a permis d'échanger sur les méthodes de suivi des flux transfrontaliers et d'évaluation de leurs impacts. Un état des lieux des données disponibles a été présenté, accompagné d'une consultation des besoins des utilisateurs. La commission a conclu en formulant des recommandations à la statistique publique.

## Groupe de travail Gouvernance transfrontalière

En 2024, le groupe de travail Gouvernance transfrontalière s'est réuni le 5 avril afin de présenter les résultats de l'expérimentation sur les bassins de vie transfrontaliers, dont il avait nourri les réflexions.

### FORMATION

→ Le 18 janvier 2024, la MOT a participé à la 12ème Master-Class transfrontalière sur le sujet « Dispute contemporaine » : « En quoi l'éthique de la coopération peut trouver un fondement ? ».

→ La MOT a continué les discussions avec le CNFPT pour organiser une nouvelle formation « DG transfrontalier », destinée aux fonctionnaires territoriaux et nationaux impliqués dans le transfrontalier.

→ Suite aux échanges dans le cadre du projet associatif, la MOT prépare un kit de formation sur le transfrontalier qui pourra être mis à disposition des élus et des fonctionnaires de l'Etat. Il contiendra des ressources, des vidéos et des éléments clés pour développer leur compréhension de la coopération transfrontalière, notamment à leur prise de poste.

## Groupe de travail Transition écologique transfrontalière

Lancé en décembre 2021, le groupe de travail Transition écologique transfrontalière s'est réuni le 10 avril 2024, sur le thème « RER Métropolitains : perspectives et défis pour les territoires frontaliers ».

### PLAIDOYER « SERM »

Les travaux ont abouti à la rédaction d'un plaidoyer « Facilitons et accélérons la réalisation de Services Express Régionaux Métropolitains Transfrontaliers, pour répondre aux besoins des citoyens et contribuer à la cohésion européenne par-delà les frontières ».



Le 16 mai 2024, le secrétaire général de la MOT a représenté les travaux de l'association lors de la 6ème édition des Journées Européennes de la Mobilité de Strasbourg lors de la séquence : « Mobilités dans les territoires : le défi de la demande ».



6ème édition des Journées Européennes de la Mobilité de Strasbourg, 16 et 17 mai 2024

### L'AXE II EN 2024

3 GROUPES DE TRAVAIL

50 RENCONTRES BILATERALES

121 ARTICLES D'ACTUALITÉ MIS EN LIGNE

729 ARTICLES DE PRESSE MIS EN LIGNE

843 NOUVEAUX ABONNÉS LINKEDIN EN UN AN

# Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières

## Observation transfrontalière

### Observatoire des territoires transfrontalier

→ La MOT et l'ANCT ont co-organisé le troisième groupe de travail national consacré à l'observation transfrontalière, le 29 janvier 2024 (en visio-conférence).

→ La MOT a participé aux réunions du Conseil de l'Observatoire des territoires.

Voir aussi le Groupe de travail de la MOT « Observation transfrontalière » (page 26) et le Groupe de travail « Observation » du CCT (page 20).

## Projets européens

### Projet Jean Monnet FRONTEM « Frontières en mouvement »

La publication « Frontières en mouvement (Frontem) : Quels modèles de coopération transfrontalière pour l'UE? », parue en juin 2024, rassemble les différentes contributions au réseau Jean Monnet « Frontières en mouvement » entre 2019 et 2023.

L'objectif : évaluer de manière critique cinq modèles de coopération transfrontalière en Europe :

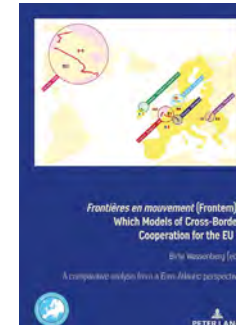
- le modèle franco-allemand d'intégration européenne,
- le modèle franco-belge de frontière ouverte,
- le modèle de frontière invisible sur l'île d'Irlande,
- le modèle dano-allemand de gestion des minorités,
- et le modèle hongro-roumain de coopération pour l'Europe centrale.

Une comparaison globale avec la frontière canado-américaine a également permis de tester l'applicabilité de ces modèles à d'autres régions du monde.

La publication comprend un chapitre rédigé par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT (voir page 29).

## ARTICLE SCIENTIFIQUE

La MOT a publié un article scientifique : « Europe : Towards Cross-Border Regions and Multi-level Governance of Borders », Jean Peyrony, dans l'ouvrage « Frontières en mouvement (Frontem): Which Models of Cross-Border Cooperation for the EU? » (by Birte Wassenberg, Series: Border Studies, Volume 6, Ed. Peter Lang, 2024).



## CONFERENCE « EUROPEAN SPATIAL PLANNING » A ROME

La MOT est intervenue lors de la Conférence « The European Space between consolidation and new challenges. Spatial planning and research from 1975 to the present », organisée par l'ARL avec l'appui de l'université de Tor Vergata et du ministère des transports italien, à Rome les 10 et 11 octobre 2024. La conférence a réuni un public de chercheurs et de praticiens de l'aménagement du territoire européen. Plusieurs interventions ont porté sur les enjeux transfrontaliers.

## Projets internationaux

### Borders in Globalization (BIG)

La MOT fait partie du réseau « 21st Century Borders: Emerging Challenges Among and Within States », issu du projet « Borders in Globalization » (BIG) qui rassemble neuf organisations intergouvernementales et transnationales ainsi que des universités de divers pays. Le partenariat entre BIG et la MOT s'est poursuivi en 2024, notamment à travers un échange sur les enjeux de formation, une intervention lors des Instituts d'été de BIG, et un atelier dédié à la solidarité financière lors du Borders Forum de la MOT le 3 décembre 2024. L'atelier s'est appuyé sur des recherches, menées par Emmanuel Brunet-Jailly avec deux assistantes de recherche de l'Université de Victoria au Canada, pour identifier des cas d'infrastructures transfrontalières en matière de coordination, de coopération et de solidarité fiscale. Avec des exemples d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique, cet atelier a été organisé dans une perspective mondiale.



Atelier organisé par BIG lors du Borders Forum, le 3 décembre 2024

### Projet Anthedon : « A Vision of Hope »

Dans son soutien à la coopération transfrontalière à tous les niveaux, la MOT a contribué à l'initiative « Anthedon, une vision pour l'avenir de Gaza » et son intégration dans une région plus connectée, avec Israël et les pays voisins. En partageant son expertise en matière de gouvernance transfrontalière, la MOT a aidé à imaginer une métropole intégrée, durable et résiliente, favorisant la reconstruction, les échanges et la coopération régionale à long terme. Ce travail est mené aux côtés d'experts de UN-Habitat, UNI d'Heritopolis, et de professionnels de divers horizons.





## Publications, site Internet et réseaux sociaux

### Magazine semestriel « L'actu. transfrontalière »

Depuis janvier 2022, tous les six mois, la MOT publie un magazine semestriel « L'actu. transfrontalière » qui condense six mois d'actualités.

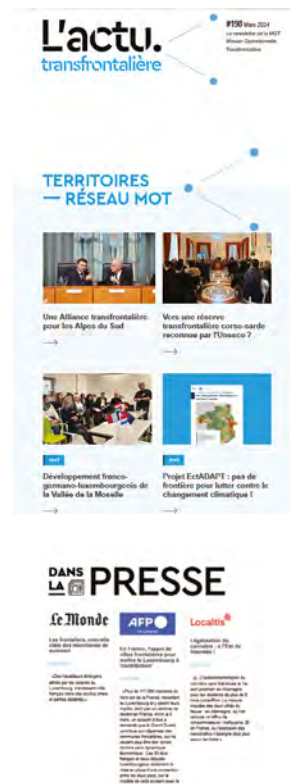
Ce format, inspiré de la newsletter mensuelle de la MOT, propose de revivre les grands moments de l'actualité transfrontalière : dans les territoires, les événements du réseau, et les actualités au niveau national et européen.



## La Newsletter L'actu. transfrontalière

La newsletter de la MOT est publiée chaque mois en français et en anglais. Elle met en avant les activités de la MOT ainsi que les actualités dans les territoires, au niveau national et à l'échelle européenne. Elle se destine en premier lieu aux acteurs de la coopération transfrontalière.

La newsletter est structurée en six grandes rubriques : « Territoire/réseau MOT », « France/bilatéral », « Europe/international » ; « Dans la presse », « Agenda », « Publications ».



## « Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

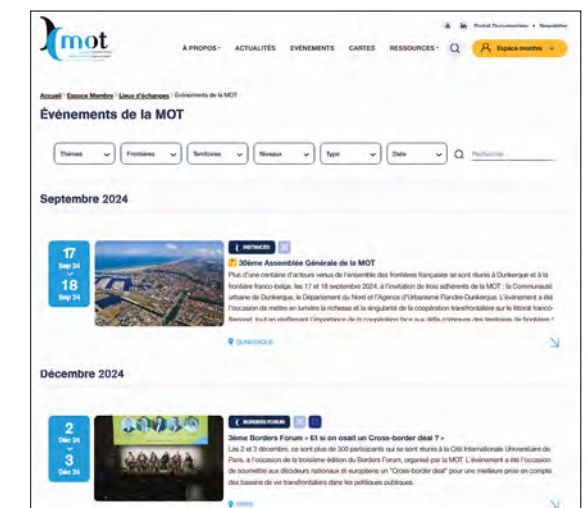
Le site internet de la MOT, disponible en français et en anglais, constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Parmi les contenus proposés : des actualités et annonces d'événements, des fiches détaillées dressant l'état des lieux de la coopération sur chaque frontière française et ses territoires transfrontaliers, des rubriques sur les grands thèmes de la coopération, un fonds cartographique, les études et productions de la MOT. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre des recherches ciblées.

### REFONTE DU SITE INTERNET

La MOT a travaillé tout au long de l'année 2024 sur la mise en place du nouveau site internet et de son « Espace membres » pour le moderniser et mieux répondre aux attentes et besoins des adhérents. Il sera lancé officiellement en 2025.

EN 2024

- Actualités : 121 articles d'actualités et 61 annonces d'événements.
- Ressources :
  - Le thème coopération maritime a été mis à jour.
  - Plusieurs frontières ont été mises à jour : France-Belgique, France-Allemagne et France-Suisse.



# « Focus » thématique, « Zoom transfrontalier » et fiches projets

La brochure « Focus » est un format de 4 à 8 pages qui met en avant enjeux et projets emblématiques sur une thématique précise. Elle est régulièrement publiée à l'occasion de la mise à jour d'un grand « Thème » du site Internet de la MOT.



Un Focus a été publié en 2024 :  
→ « **Coopération maritime** », en février.

## FICHES PROJETS PUBLIÉES EN 2024 :

- L'Institut de Coopération Transfrontalière (ICT) : Facilitateur de coopération sur la frontière franco-espagnole
- Justice sans frontière : Point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière
- Projet ECTAdapt : s'adapter aux changements climatiques en territoire catalan
- 3Land : un quartier se développe au-delà des frontières
- Projet Transmobil, des hubs de mobilité innovantes pour une meilleure connexion entre les systèmes de transport français et belge
- Projet Vedette : « Vers une EcoDestination Transfrontalière d'Excellence »
- L'hôpital de Cerdagne, un modèle unique de service public sanitaire transfrontalier

## Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, principalement via son compte LinkedIn. La MOT diffuse également les enregistrements de ses conférences et groupes de travail sur sa chaîne Youtube.



## EN 2024, LA MOT A LANCÉ UN NOUVEAU FORMAT : « ZOOM TRANSFRONTALIER »



En 2024, la MOT a lancé «Zoom transfrontalier», une nouvelle publication dédiée à l'observation transfrontalière dans laquelle elle analyse les évolutions statistiques pour comprendre les dynamiques aux frontières.

Le premier numéro « Observer les dynamiques de l'économie et de l'emploi en transfrontalier », publié en novembre, a porté sur les flux de travailleurs frontaliers aux frontières françaises.



EN 2024

3300 ABONNÉS LINKEDIN (DÉBUT 2025)

+843 ABONNÉS LINKEDIN (EN UN AN) (+615 EN 2023)

## Des ressources réservées aux membres

### Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

En 2024, l'outil a enregistré 210 visiteurs différents chaque mois (en moyenne sur l'année).

EN 2024

5042

DOCUMENTS RÉFÉRENCÉS  
2622 TÉLÉCHARGEABLES  
EN LIGNE. +81 DOCUMENTS  
EN 2024.

### Un Espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :  
→ les informations et la documentation complètes des instances, conférences, formations, groupes de travail, etc. ;  
→ les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT ;  
→ un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes ;  
→ les revues de presse (voir ci-après).



## Des revues de presse

Les revues de presse de la MOT sont réservées aux membres. Elles sont envoyées au réseau (près de 700 contacts) en moyenne deux fois par mois. Les articles issus pour une grande partie de la presse quotidienne régionale sont classés par frontière ; d'autres concernent le niveau national et européen.

Tous les articles de presse alimentent une base de données en ligne disponible pour les adhérents, avec une recherche avancée par titre, date, thèmes, frontières, territoires, etc.

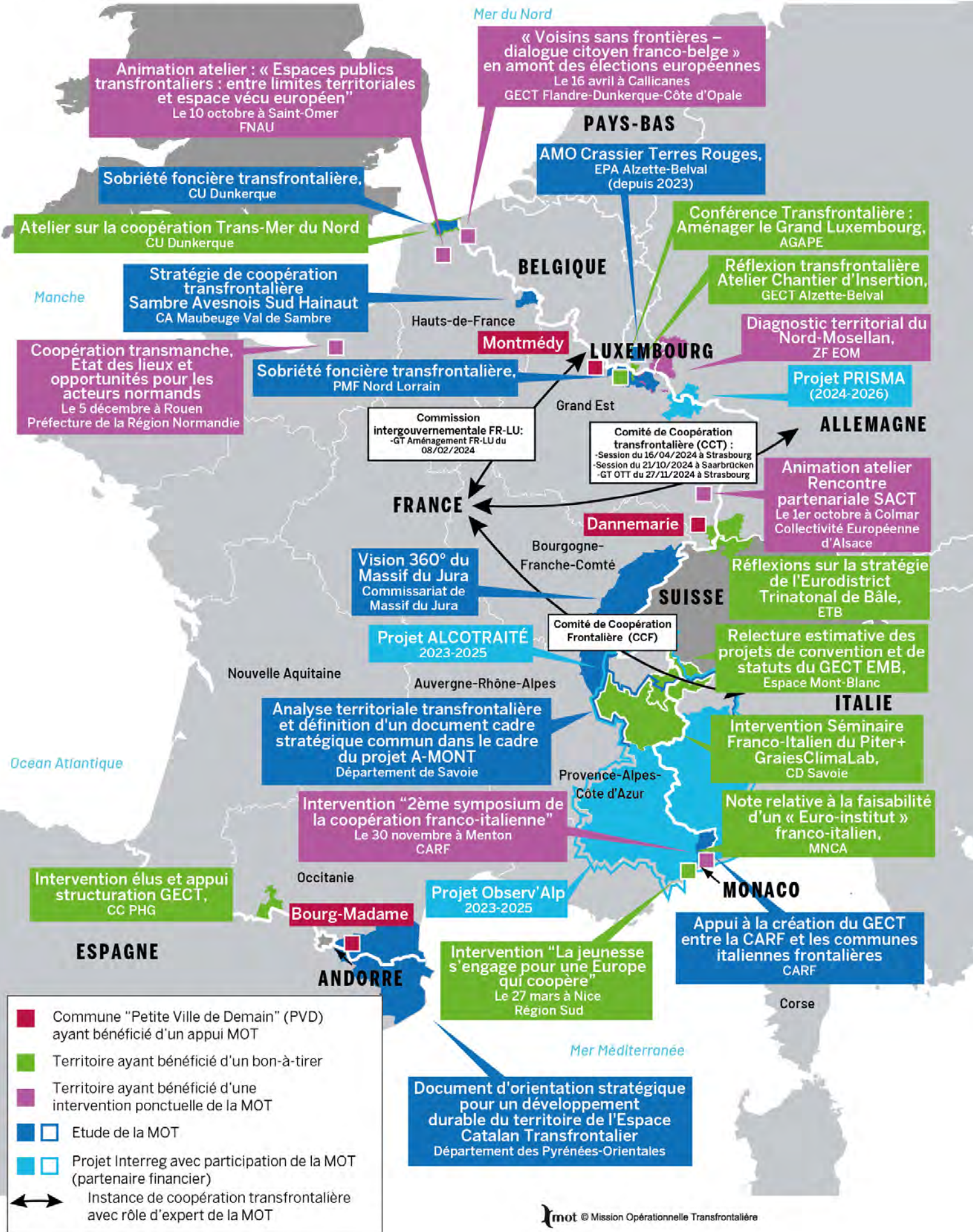
Cette ressource donne une vision complète de ce qu'il se passe dans les territoires aux frontières françaises.

EN 2024

20

REVUES DE PRESSE  
REPRÉSENTANT  
729 ARTICLES DE PRESSE  
SUR TOUTE L'ANNÉE.

Activités de la MOT - Année 2024



# AXE III FABRIQUER ET CONCRETISER DES PROJETS TRANSFRONTALIERS



Vue aérienne de la ville de Thuin et de la Sambre, Belgique

© iStock Imladris01

## Etudes stratégiques et de gouvernance

### Mise en œuvre de la stratégie transfrontalière Sambre-Avesnois Sud-Hainaut

Au début de l'année 2024, la convention de coopération Sambre-Avesnois Sud-Hainaut a été signée par les différents partenaires français et belges. Elle vise la création de l'Assemblée transfrontalière, appuyée par des ateliers thématiques composés d'élus et de professionnels, sur des sujets prioritaires tels que la mobilité, l'emploi et la formation, la santé et les services aux populations, la culture et le tourisme, l'énergie, la biodiversité et les circuits courts.

Le premier atelier a eu lieu le 25 novembre 2024 à Erquelinnes (BE) sur le thème de la mobilité.

La MOT assure un suivi permanent de la mise en œuvre de la stratégie en participant à l'ensemble de ces événements, ainsi qu'aux comités techniques et comités de pilotage.

#### L'AXE III EN 2024

**1** PROGRAMME NATIONAL SUIVI

**18** COMMUNES PETITE VILLE DE DEMAIN (PVD) ACCOMPAGNÉES PAR LA MOT ENTRE 2022 ET 2024, SOIT 1 PVD TRANSFRONTALIÈRE SUR 5

**12** ÉTUDES DONT 6 ÉTUDES DE MARCHÉ PUBLIC, 3 ÉTUDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PARTAGÉ ET 3 PROJETS INTERREG

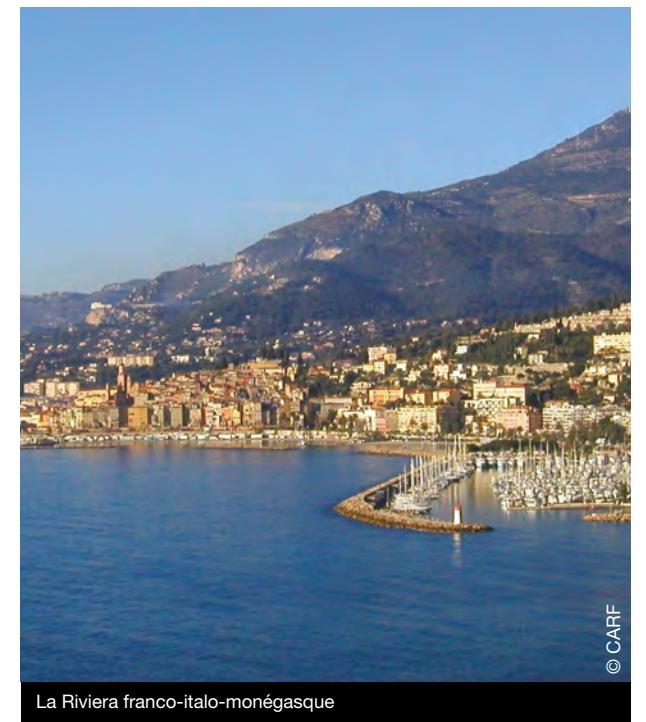
**1** GRANT EUROPEEN RESILIENT BORDERS LANCÉ, ET UN 2ÈME GRANT CB ENERGY COMMUNITIES PRÉPARÉ

**50** RÉPONSES JURIDIQUES APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL



### Création d'un GECT entre la CARF et ses partenaires

Tout au long de l'année 2024, la MOT a poursuivi son accompagnement juridique et technique pour la constitution d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) entre la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) et ses partenaires communes italiennes. La MOT a participé à la rédaction des projets de convention et de statuts constitutifs du futur groupement via notamment des échanges réguliers avec les services techniques de la CARF. Cet accompagnement s'est matérialisé en fin d'année par la finalisation des projets d'actes constitutifs, lesquels sont désormais en cours de dépôt pour le contrôle de légalité par les autorités nationales compétentes des deux côtés de la frontière.



La Riviera franco-italo-monégasque

© CARF



### L'Espace Catalan Transfrontalier

En début d'année 2024, la MOT a poursuivi son intervention en partenariat avec l'Université de Gérone et Res publica, cabinet de conseil spécialisé dans la participation citoyenne, afin d'accompagner la Generalitat de Catalunya, le Département des Pyrénées Orientales et la Diputació de Girona dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie transfrontalière basée sur trois piliers : la production d'un nouveau « Livre blanc de l'Espace Catalan Transfrontalier » (EsCaT), la mise en place de processus participatifs transfrontaliers pour consulter les citoyens, et l'élaboration d'une stratégie pour les dix années à venir (2024-2034) pour le bien-être territorial et soutenable de l'EsCaT.

Le 18 janvier 2024, la MOT s'est rendue à Girona pour le séminaire de présentation de l'Aire Fonctionnelle EsCaT et le lancement du 1er appel à projets structurants.

Un dernier comité de pilotage a eu lieu en mai 2024, au cours duquel la MOT a présenté le document d'orientations stratégiques 2024-2034.



Séminaire à Girona, 18 janvier 2024

© Gerard Maginyà



L'Espace catalan transfrontalier

© Michel Jauzac / Dép. 66



## Pilotage d'initiatives de la Commission européenne

### « Resilient Borders », vers une meilleure gouvernance des régions transfrontalières à l'échelle européenne

Sur la base du projet pilote « Cross-Border Crisis Response Integrated Initiative (CB-CRII) » lancé en 2023, et des études communes publiées en 2024, la DG REGIO de la Commission européenne et l'OCDE ont présenté un nouvel outil destiné à renforcer la gouvernance dans les régions transfrontalières de l'Union européenne lors des événements « Reinforcing Cross-Border Governance for Development » qui se sont tenus les 19 et 20 juin 2024 à Bruxelles, et le 25 novembre à Paris.

Dans ce cadre, la MOT et l'ARFE ont pour la première fois reçu en commun une subvention de la Commission européenne pour lancer un appel à projet « Resilient borders - CB Planning & Crisis Pilots », portant sur deux thématiques centrales de la coopération transfrontalière :

- L'aménagement du territoire transfrontalier, avec dix projets pilotes suivis et gérés par la MOT.
- La gestion de crise transfrontalière, avec dix projets pilotes suivis et gérés par l'ARFE.

Après le lancement de l'appel à projets autour de ces deux thèmes en octobre 2024, vingt sites pilotes ont été sélectionnés et bénéficieront, entre février et septembre 2025, d'un soutien financier et technique pour mettre en œuvre un plan d'action selon la thématique choisie, qui pourra être transposable sur d'autres sites.

### PRÉPARATION DU PROJET PILOTE « CROSS-BORDER ENERGY COMMUNITIES »

En parallèle, la MOT a continué à renforcer son lien avec la DG REGIO et coordonnera en 2025 le projet « Cross-Border Energy Communities » (CBEC), en coopération avec l'ARFE, avec le soutien technique de REScoop.eu, spécialisée dans les communautés énergétiques.

Ce projet aura pour but d'inciter les acteurs des territoires transfrontaliers à établir des initiatives collectives et durables en matière d'énergie, tout en contribuant à la transition énergétique et aux objectifs de cohésion européenne.



Projet A-MONT

## Etudes résolution des obstacles



### Projet A-MONT (Accord-cadre transfrontalier montagne)

L'initiative A-MONT (Accord-cadre transfrontalier montagne), qui est un projet Interreg France-Italie ALCOTRA, vise à renforcer les dynamiques de coopérations territoriales entre la France et l'Italie dans les Alpes du Nord. Portée par la Région Piémont, le projet rassemble la Regione Autonoma Valle d'Aosta, UNCEM, la Fondation Émile Chanoux et le Département de la Savoie.

La MOT est, en étroite collaboration avec l'Agence des territoires alpins (AGATE) et le Politecnico di Torino (Dipartimento Interateneo di Scienze, Progetto e Politiche del Territorio), responsable d'une étude visant à produire des cartes du territoire et à contribuer à l'élaboration d'une stratégie transfrontalière. Cette stratégie, objectif principal du projet, couvre les territoires de montagne partagés entre le Piémont, la Vallée d'Aoste et la Savoie.



### Interreg ALCOTRA – Projet Alcotraité

La MOT est partenaire du projet Alcotraité, qui a pour objectif d'identifier les obstacles à la coopération entre les territoires frontaliers français et italiens, en abordant certains thèmes inclus dans le Traité du Quirinal.

En 2024, Alcotraité a notamment mené une consultation en ligne sur les obstacles transfrontaliers auprès des citoyens et des acteurs territoriaux. L'enquête a reçu 700 contributions au total, un vrai succès !

Les résultats ont été présentés par la MOT à Turin, le 26 novembre, à l'occasion de l'événement annuel du projet Alcotraité.

ALCOTRAITÉ | Interreg | France – Italia ALCOTRA





# Appuyer les actions et investissements transfrontaliers

© Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain

## Etudes actions



### Sobriété foncière transfrontalière : Dunkerquois – Flandre occidentale

La MOT a été missionnée par la direction régionale Hauts-de-France de la Banque des territoires afin de mener une analyse de l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier du Dunkerquois - Flandre occidentale.

Ces travaux ont permis de comparer les typologies d'artificialisation des sols sur le territoire transfrontalier, mais aussi de comparer les politiques et pratiques de sobriété foncière menées de part et d'autre de la frontière.

Ils ont également été l'occasion de réunir à Dunkerque les acteurs du territoire transfrontalier et de la Banque des territoires afin d'échanger sur les enjeux fonciers liés au développement économique, et d'identifier des pistes de coopération favorisant un développement mutuellement bénéfique.



### Sobriété foncière transfrontalière : Nord Lorrain

La MOT a été missionnée par la direction régionale Grand Est de la Banque des territoires pour analyser l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier du Nord Lorrain - Luxembourg - Wallonie.

Cette étude a permis de comparer les politiques de sobriété foncière menées de part et d'autre de la frontière, et de questionner les conditions de soutenabilité du développement territorial dans ce territoire très attractif, sous le prisme de la pression foncière.

Un atelier de travail s'est tenu à Metz en décembre 2024, permettant aux acteurs du territoire transfrontalier et à la Banque des territoires d'échanger sur les enjeux fonciers renforcés par la pression du développement frontalier, notamment en matière de logement abordable et d'équipements publics.



## Interreg Grande Région – Projet PRISMA

Dans le cadre du programme Interreg VI Grande Région et de sa zone fonctionnelle SaarMoselle, la MOT est partenaire bénéficiaire du projet PRISMA (« Projet d'aménagement d'information et d'observation pour un projet d'agglomération SaarMoselle ») pour une durée de trois ans, de 2024 à 2026. Le projet a pour but de lancer l'élaboration d'un projet d'agglomération transfrontalière SaarMoselle, dans le cadre de la stratégie territoriale 2027 de l'Eurodistrict.

En tant que responsable d'un module de travail, la MOT assure l'animation du groupe stratégique du projet. Ce groupe réunit plusieurs fois par an les partenaires afin de garantir une compréhension commune des enjeux et thématiques prioritaires du projet d'agglomération.



La ville de Sarrebruck, au sein du projet d'agglomération SaarMoselle



## Interreg ALCOTRA – Projet Observ'Alp

La MOT est partenaire du projet Observ'Alp, financé par le programme Interreg ALCOTRA, qui vise à créer un système de partage de données territoriales et de services numériques entre la France, l'Italie et Monaco. Il couvre des domaines comme la mobilité, l'emploi, les risques naturels et la biodiversité.

Le 6 décembre 2024, la MOT a organisé le « Comité d'Intelligence Collective » (CIC), durant lequel le Syndicat du Pays de Maurienne a présenté des données sur les indicateurs climat-météorologiques et la prévention des risques naturels.



Comité de pilotage du projet Observ'Alp, les 5 et 6 décembre 2024 à Turin



## Etude Vision 360° – Massif du Jura

Depuis mars 2023, le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura et la MOT se sont engagés dans la réalisation d'une étude territoriale transfrontalière à l'échelle du Massif franco-suisse. Cette démarche est née de la volonté d'une meilleure prise en compte de la nature transfrontalière du Massif dans un souci de cohérence du projet de territoire porté par le Commissariat (le Schéma Interrégional du Massif du Jura) et de sa déclinaison financière (le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions).

En vue d'aboutir à des préconisations et des pistes d'actions concrètes, la MOT a produit 12 fiches-actions prioritaires pour le Commissariat de Massif lors du premier semestre 2024. Pour la première fois, ce travail a pu être restitué de manière complète aux membres de la commission Permanente du Comité de Massif du Jura le 16 décembre 2024. Cette étude ambitieuse, qui vise à renforcer les nombreuses dynamiques d'échange et de partenariat sur un périmètre inédit, est consultable librement sur le site de la MOT.

### APPUI AU SACT

La MOT a animé un atelier lors de la rencontre partenariale du Schéma alsacien de coopération (SACT) qui a eu lieu le 1er octobre 2024 à Strasbourg.



# Soutenir la mise en œuvre des Programmes territorialisés dans les territoires transfrontaliers

© Istock / Imadris01

Montmédy, à la frontière franco-belge

## Programmes nationaux

### Petites Villes de Demain

La MOT est partenaire du programme national Petites Villes de Demain (PVD) afin d'accompagner les petites villes et intercommunalités situées le long des frontières dans leurs projets de revitalisation territoriale et d'adaptation aux transitions écologiques et démographiques.

En 2024, la MOT a terminé son accompagnement de la Ville de Montmédy et de la Communauté de Communes du Pays de Montmédy (55) en élaborant son plan d'actions transfrontalières.

La MOT a également accompagné la Petite Ville de Demain de Bourg-Madame (66) et Dannemarie (68) via la réalisation de notes sur leurs opportunités de coopération.

## Valorisation

Afin de valoriser et tirer les enseignements des missions d'appui individualisé réalisées depuis 2022, la MOT a co-organisé avec l'ANCT un webinaire dédié aux programmes Petites Villes de Demain, Villages d'Avenir, Avenir Montagnes, le 18 décembre 2024 (en ligne). Celui-ci a permis de présenter un retour d'expérience sur l'appui pour le programme PVD à l'ensemble de ces trois programmes et de sensibiliser les chefs de projets présents à la méthodologie de travail des coopérations transfrontalières.

## L'équipe technique

Après le départ d'Aurélien Biscuit début novembre, l'équipe a été restructurée en interne sans remplacement de celui-ci, avec une redéfinition des postes de Silvia Gobert-Keckeis et Raffaele Viaggi.

À la fin de l'année 2024, l'équipe technique était ainsi composée d'un directeur général, de quatre responsables, de quatre chargés de mission et d'une assistante de direction. Un nouveau poste d'assistante administratif et financier projets européens a été créé en décembre en appui des projets Interreg et des grants européens. Trois stagiaires ont été accueillis à la MOT en 2024, ainsi qu'une personne en service civique.

### Les membres de l'équipe au cours de l'année 2024 :

Jean Peyrony  
Directeur général

Aurélien Biscuit  
Secrétaire général (départ nov.)

Sophie Dos Ramos  
Assistante de direction

Silvia Gobert-Keckeis  
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association, puis Responsable administratif, financier, vie de l'association et partenariats européens (depuis nov.)

Raffaele Viaggi  
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens, puis Responsable Pôle 'Études & Projets' (depuis nov.)

Domitille Ayral  
Responsable de la communication et de la documentation

Petia Tzvetanova  
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

Mathias Ribert  
Chargé de mission Cohésion territoriale transfrontalière

Jean Rubió  
Chargé de mission Développement européen et Études transfrontalières et Responsable de l'observation territoriale (depuis nov.)

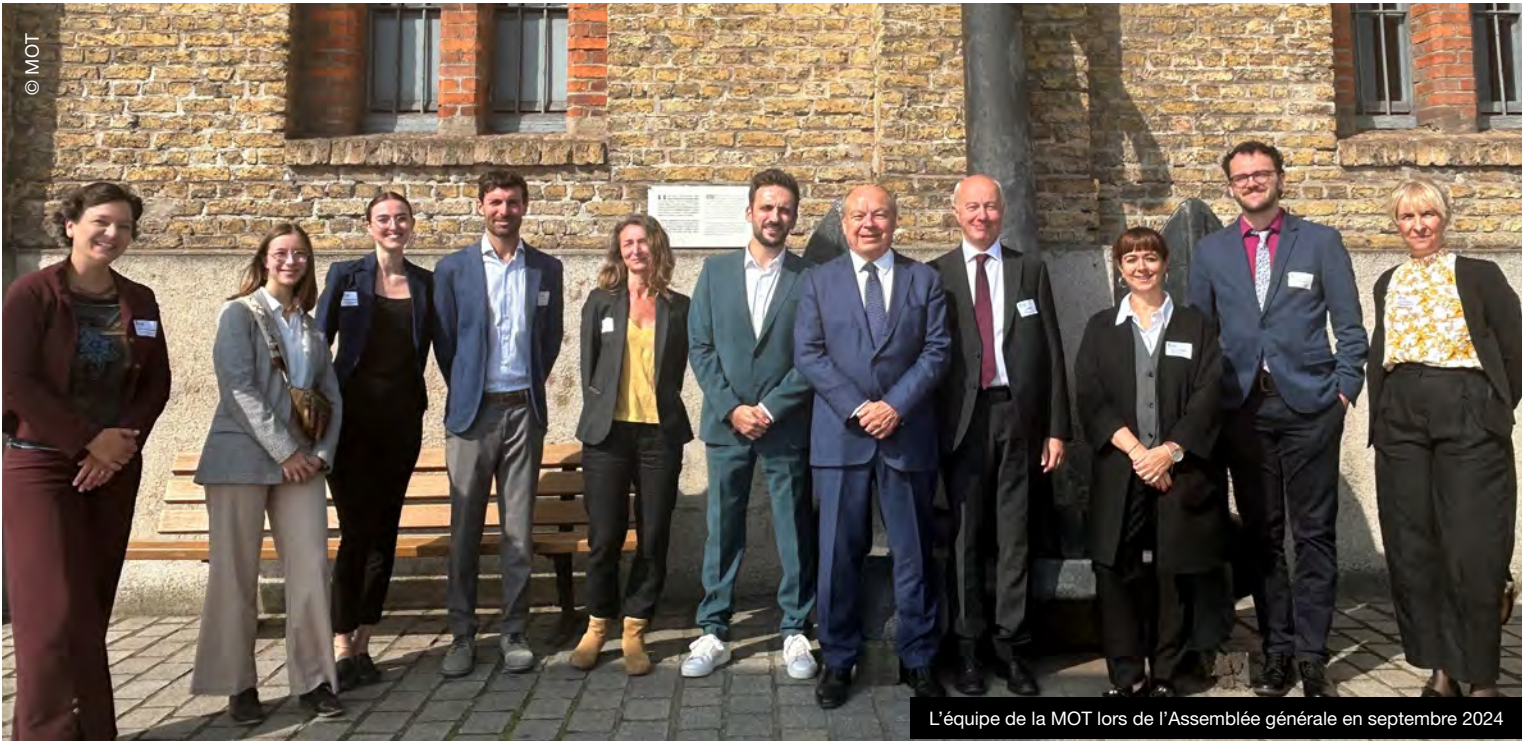
Alice Duret  
Chargée de mission Études transfrontalières et Transitions

Martina Benedetti-Marshall  
Chargée de mission Communication et projets européens

Agathe Divol  
Assistante administratif et financier projets européens (déc. 2024)

Stagiaires en 2024 :  
Anna Carpintero Sixto  
Lucas Gandolfo  
Lucie Cheneau

Service civique :  
Amandine Blancquaert



L'équipe de la MOT lors de l'Assemblée générale en septembre 2024



**Mission Opérationnelle Transfrontalière**  
38 rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France  
+33 (0) 6 70 08 87 41 / [mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)